

Dieppe, le 20 janvier 2024
Dossier suivi par : Sarah Khédimallah

Objet : « loi immigration »

Monsieur le Président,

Nous appelons à ce que le Département prenne ses responsabilités. En effet, la loi asile-immigration votée fin 2023 est un recul inédit des protections et des droits garantis aux « étrangers » dans notre pays.

Cette loi bafoue les principes issus de la Révolution française, restreint l'accès aux prestations sociales et au logement, pour les étrangers qui séjournent de manière régulière en France. Ces personnes qui travaillent et cotisent n'auront plus les mêmes droits que les autres français.es.

Par ailleurs, cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé des hommes, des femmes et des enfants fuyant la guerre ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Pour toutes ces raisons, 32 départements en France se mobilisent comme « bouclier républicain » et n'appliqueront pas le durcissement des conditions de versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Nous vous appelons à ne pas appliquer cette loi comme l'ont déjà annoncé les 32 départements opposés à cette mauvaise loi, contraire aux valeurs d'humanité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

- **Nicolas LANGLOIS**, Conseiller départemental, Maire de Dieppe, Président du groupe
- **Séverine BOTTE**, Conseillère départementale, 1^{er} adjointe au Maire d'Oissel
- **Alban BRUNEAU**, Conseiller départemental, Maire de Gonfreville l'Orcher
- **Maryline FOURNIER**, Conseillère départementale, Maire d'Arques-la-Bataille
- **Sophie HERVE**, Conseillère départementale, Conseillère municipale du Havre
- **Laurent JACQUES**, Conseiller départemental, Maire du Tréport
- **Christine MOREL**, Conseillère départementale, Maire d'Harfleur
- **Joachim MOYSE**, Conseiller départemental, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray